



Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 3.5

Demande n° :	2018-3833
Demande :	Étiquettes du produit changes – Intervalle de rotation des cultures/avant la plantation a-
Produit :	herbicide Authority Supreme
Numéro d'homologation :	32562
Ingrédients actifs (a.i.) :	pyroxasulfone, sulfentrazone
Numéro d'homologation de l'ARLA :	3044800

But de la demande

Le but de la présente demande était de modifier l'homologation de l'herbicide Authority Supreme pour inclure l'orge, le canola, la moutarde, l'avoine, les lentilles, et les betteraves à sucre comme rotation des cultures, afin de mettre à jour les restrictions de sol sur l'étiquette, et de mettre à jour la section de l'étiquette relative au mélange en cuves.

Évaluations sanitaires

Aucune nouvelle donnée relative aux résidus de pyroxasulfone et de sulfentrazone n'a été présentée à l'appui des modifications de l'étiquette de l'herbicide Authority Supreme. À ce titre, on a aussi réévalué les données sur les cultures de rotation pour le pyroxasulfone et le sulfentrazone ayant déjà fait l'objet d'un examen dans le cadre de cette demande et ces données sont suffisantes pour appuyer l'ajout des cultures en rotation suivantes, à savoir : l'orge, le canola, la moutarde, l'avoine avec un délai avant la plantation (DAP) de 12 mois; les lentilles avec un DAP de 24 mois; et les betteraves à sucre avec un DAP de 36 mois. Une exposition alimentaire chronique ou aiguë (aux aliments et à l'eau potable) ne posera de risque pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

L'évaluation toxicologique et l'évaluation de l'exposition professionnelle n'étaient pas requises pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

L'expansion du profil d'emploi à l'orge, au canola, à la moutarde, à l'avoine, aux lentilles et aux betteraves à sucre comme rotation des cultures offre aux producteurs une plus grande souplesse dans leurs options en matière de rotation des cultures. Les mises à jour des sections de l'étiquette relatives aux restrictions de sol et au mélange en cuves fournissent des renseignements supplémentaires lors de l'utilisation de l'herbicide Authority Supreme.

Les renseignements relatifs à la valeur, constitués de données d'essais en conditions réelles et de l'extrapolation à partir de produits précédents, ont démontré que l'orge, le

canola, la moutarde et l'avoine peuvent être plantés en toute sécurité après 12 mois, que les lentilles peuvent être plantées en toute sécurité après 24 mois, et que les betteraves peuvent être plantées en toute sécurité après 36 mois conformément aux directives sur l'étiquette de l'herbicide Authority Supreme.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluation environnementale

L'évaluation des propriétés chimiques et l'évaluation environnementale n'étaient pas requises pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements fournis, et les a jugés suffisants pour appuyer l'orge, le canola, la moutarde, l'avoine, les lentilles et les betteraves comme rotations des cultures, pour mettre à jour les restrictions de sol sur l'étiquette et pour mettre à jour la section de l'étiquette relative au mélange en cuves.

References

PMRA

Document No. Reference

2911391	2018, Authority Supreme Herbicide (PCP No. 32562): Value Summary - Rotational Crop Recommendations, DACO: 10.1,10.2.1,10.2.2,10.3.2,10.3.3,10.4,10.5.1,10.5.2,10.5.3,10.5.4,10.5.5
2911392	2018, Value Summary Data Table - Authority Supreme - Add rotational crop recommendations, DACO: 10.3.1
2911393	2016, Pyroxasulfone/sulfentrazone (Authority Supreme) 12 month recrop setup, DACO: 10.3.3
2911394	2014, Pyroxasulfone recrop trial. 2013 setup and 2014 recrop to canola, mustard oats and barley, DACO: 10.3.3
2911395	2016, Pyroxasulfone/sulfentrazone (Authority Supreme) 12 month recrop setup, DACO: 10.3.3
2911396	2017, Authority Supreme 12 month recrop to canola, lentil, oats and sugar beets. YEAR 2, DACO: 10.3.3
2911397	2017, Authority Supreme 12 month recrop to canola, lentil and sugar beets. YEAR 2 of 2, DACO: 10.3.3
2911398	2008, Kumiai Plant Back, DACO: 10.3.3
2911399	2015, Pyroxasulfone recrop trial. 2014 setup and 2015 recrop to canola, mustard, oats and barley, DACO: 10.3.3
2911400	2014, Pyroxasulfone recrop trial. 2013 setup and 2014 recrop to canola, mustard oats and barley, DACO: 10.3.3
2911401	2015, Pyroxasulfone recrop trial. 2014 setup and 2015 recrop to canola, mustard, oats, barley and wheat, DACO: 10.3.3
2911402	2015, Pyroxasulfone recrop trial. 2014 setup and 2015 recrop to canola, mustard, oats and barley, DACO: 10.3.3
2911403	Szmigielski, A.M., Johnson, E.N. and Schoenau, J.J., 2014, A bioassay evaluation of pyroxasulfone behavior in prairie soils, DACO: 10.6

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9